



MONITORING DES PROPOS HAINEUX TENUS SUR LES RADIO EN PERIODE DECAMPAGNE ELECTORALE

RAPPORT DE LA PERIODE DU 18 AU 30 AVRIL 2016

Media Foundation for West Africa
P.O. Box LG 730,
Ghana-West Africa
info@mfw.org
www.mfw.org

**MONITORING DES PROPOS HAINEUX TENUS SUR LES RADIOS EN PERIODE
DE CAMPAGNE ELECTORALE –
RAPPORT DE LA PERIODE DU 18 AU 30 AVRIL 2016**

1.0 Introduction / Contexte

Les élections présidentielles et parlementaires ghanéennes de 2008 et 2012 ont été jugées dans l'ensemble comme paisibles, toutefois l'on a relevé un certain nombre de faits inquiétants. Au nombre de ces faits figure en grande place la conduite pas très professionnelle des médias et la recrudescence de discours haineux, de propos diffamatoires et de discours incendiaires qui détournent souvent les débats sur les programmes de gouvernement vers des attaques de personnalités et des allégations non fondées.

Au Ghana, la radio demeure la principale source d'information, d'éducation et de divertissement de masse. Reconnaisant ainsi la force de ce média, de nombreux politiciens et partis politiques ont recours à la radio en vue d'atteindre leurs électeurs. Toutefois, au lieu d'utiliser ce média pour vendre leurs "différentes idées et programmes et de laisser au public de choisir et décider qui voter,"ⁱⁱ un certain nombre d'activistes politiques utilisent la radio comme plate-forme d'insulte, et font des allégations non fondées au sujet de leurs adversaires au lieu de se concentrer sur les vrais problèmes.

Malheureusement un certain nombre de stations radios permettent aux partis politiques et à leurs représentants de tenir des propos indécents sur les ondes sans que les animateurs et présentateurs ne les arrêtent ou ne les rappellent à l'ordre. La situation est souvent pire au cours de la période de campagne électorale.

En se fondant sur les expériences et les leçons apprises à partir d'un projet de monitoring mené en 2012, la MFWA effectue le monitoring des propos sur les radios tout le long de la période électorale de cette année en vue de contribuer à assurer des campagnes électorales basées sur les idées et programmes avec des discours décents, ce qui devra contribuer à assurer des campagnes et des élections paisibles. Le projet intitulé, « ***promotion de campagnes électorales basées sur les idées et programmes avec des propos décents en vue d'assurer des élections libres, transparentes et paisibles au Ghana en 2016*** », est actuellement mis en œuvre avec l'appui financier d'OSIWA, STAR-Ghana et de l'UE (à travers Socioserve Ghana).

1.1 Méthodologie

Le projet s'étend sur une période de neuf mois et comprend la surveillance quotidienne des propos tenus principalement par les politiciens et les militants des partis politiques au cours d'émissions radios sélectionnées. Il vise également à évaluer et à produire des rapports périodiques sur la façon dont les présentateurs ou animateurs des différentes émissions sélectionnées sur les stations de radio cibles gèrent les divers segments de leurs émissions en ce qui concerne leur tolérance ou non de propos indécents pour la campagne.

Au total, 70 stations radios seront surveillées sur toute l'étendue du territoire national. L'exercice de surveillance sera réalisé en trois phases comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Nombre stations de radio	Période
40	Avril – Décembre 2016
10	Juin – Décembre 2016
20	Juillet – Décembre 2016

En vue d'assurer une surveillance fiable, valide et crédible, l'instrument de monitoring de 2012 a fait l'objet de révision et d'amélioration par une équipe d'experts de l'Université du Ghana et du Bureau des langues du Ghana. Le processus de révision de l'instrument a vu la participation de représentants des partis politiques.

L'instrument de monitoring révisé a été présenté au cours d'un forum public en vue de sa validation par les représentants des groupes des acteurs principaux, notamment les partis politiques, la Commission électorale (CE), le Conseil national pour la paix (NPC), la Commission nationale des médias (NMC), l'Association des radiodiffuseurs indépendants du Ghana (GIBA), l'Association des éditeurs de presse privée du Ghana (*PRINPAG*), le Forum des Editeurs du Ghana (EFG), les organisations de la société civile (OSC) et des acteurs de l'enseignement supérieur. Suivant la validation de l'instrument révisé, des moniteurs ont été recrutés, formés et affectés aux différentes stations de radio à raison d'un moniteur par station de radio, en vue de surveiller les propos au cours de la campagne.

À l'aide de l'instrument de monitoring, les moniteurs transmettent des rapports quotidiens à la MFWA. Ces rapports sont analysés par une équipe composée du personnel du programme et de chercheurs de la MFWA et un rapport de synthèse est produit et diffusé toutes les deux semaines.

Le rapport bihebdomadaire "dénoncent publiquement" les partis politiques, candidats ou militants qui ont tenu des propos indécents au cours de la campagne; le nom de la station de radio et le titre de l'émission au cours de laquelle ces expressions ont été tenues sont également mentionnés. Aussi, espérons-nous que les rapports bihebdomadaires pourraient aider les électeurs à opérer leur choix de manière éclairée le jour du vote. Les rapports pourront également fournir des preuves crédibles aux institutions et groupes concernés en vue d'initier des mesures correctives.

2.0 Résultats

Le présent rapport présente les résultats des deux premières semaines de monitoring des propos de campagne sur 40 stations de radio réparties sur toute l'étendue du territoire du Ghana (du 18 au 30 Avril 2016). Il couvre les résultats du monitoring quotidien, des cas de propos indécents tenus par des activistes politiques et d'autres personnes, ainsi que les stations de radios sur lesquelles ces propos indécents ont été enregistrés. Le rapport présente en conclusion des recommandations devant permettre aux acteurs d'améliorer le paysage médiatique afin que les

médias contribuent à assurer des campagnes électorales basées sur les idées et programmes et des élections paisibles en 2016.

2.1 Résultats généraux

Au cours de la période de monitoring de deux semaines, au total 516 émissions ont été suivies sur l'ensemble des 40 stations de radio. Au nombre des émissions suivies, nous avons des émissions matinales, de la mi-journée et du soir, des bulletins d'information; des émissions couvrant les questions courantes et les débats politiques diffusés dans la matinée, l'après-midi, dans la soirée ou au cours de la nuit. La plupart des propos indécents enregistrés ont été tenus au cours des émissions portant sur les questions courantes et les débats politiques. Ces émissions sont pour la plupart en langue Akan, et durent souvent plus de trois (3) heures. Un peu plus de 80 % des propos indécents ont été tenus au cours d'émissions initiées par les stations de radio elles-mêmes et un petit nombre provenant de stations de radio affiliées.

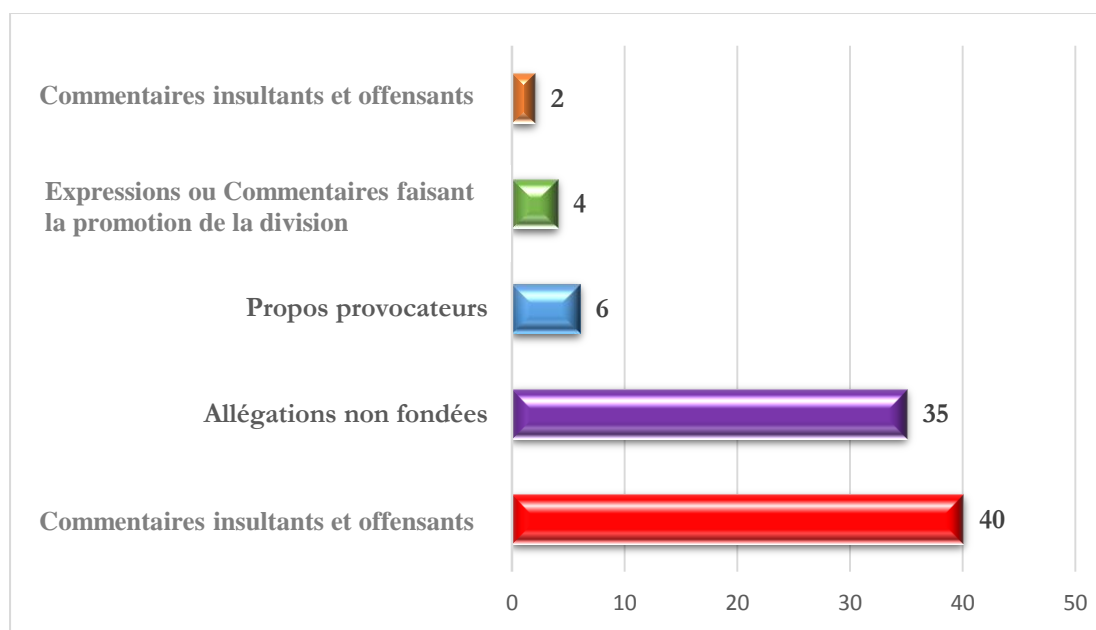
En général, les programmes suivis étaient dominés par des hommes. Plus de 95 pourcent de toutes les personnes (débatteurs, personnes interviewées, et appelants) qui participent aux émissions suivies étaient des hommes. Et plus de 95 pourcent de toutes ces émissions surveillées au cours desquelles des propos indécents ont été enregistrés étaient animées par des hommes.

2.2 Catégories des propos indécents enregistrés

Au cours de la période de suivi de deux semaines, au total 87 propos indécents ont été enregistrés. Cinq (5) différentes catégories de propos indécents ont été enregistrés: commentaires insultants et offensants; allégations sans fondement; propos provocateurs; Expressions ou Commentaires faisant la promotion de la division; et commentaires approuvant la violence.

Les commentaires insultants et offensants et les allégations sans fondement ont été les types de propos indécents les plus souvent utilisés. Les fréquences spécifiques de ces types de propos et celles des autres catégories sont présentées dans la figure 1 ci-dessous :

Figure 1 : Catégories et fréquence des propos indécents enregistrés



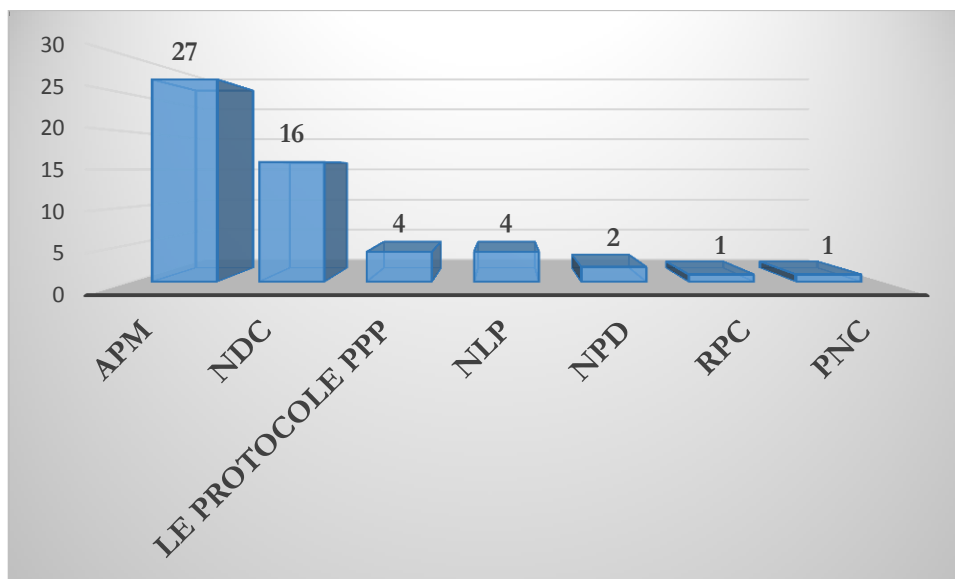
2.3 Parti politique/ Groupe d'affiliation des personnes ayant utilisé les propos indécents

Les intervenants des émissions surveillées étaient des débatteurs, des personnes interviewées ou des appelants. Une grande partie des propos indécents enregistrés ont été tenus par des personnes dont l'affiliation politique était connue ou annoncée au cours de l'émission. Il y a d'autres personnes (notamment des animateurs) dont l'affiliation politique n'a pas pu être établie.

Dans l'ensemble, des activistes/partisans de sept (7) partis politiques : New Patriotic Party (NPP), National Democratic Congress (NDC), Progressive People's Party (PPP), New Labour Party (NLP), National Democratic Party (NDP), Convention People's Party (CPP), and People's National Convention (PNC), ont été enregistrés comme ayant utilisé des propos indécents sur les radios.

Parmi les sept partis politiques, les partisans du NPP ont tenus le plus grand nombre de propos indécents (27) suivie par les partisans du NDC (16). La figure 2 ci-dessous présente la fréquence des propos indécents tenus par les partisans de tous les sept partis politiques :

Figure 2: Fréquence des propos indécents tenus par les partisans des partis politiques



Remarque : Les personnes qui ont utilisé des propos indécents mais dont l'affiliation politique ou l'affiliation à un groupe n'a pas été mentionnée ne sont pas incluses dans la figure 1 ci-dessus

Catégories des propos indécents utilisés par les partisans des partis politiques

Les propos indécents tenus par les affiliés des sept partis politiques mentionnées s'inscrivent dans quatre (4) catégories: commentaires insultants et offensants; allégations sans fondement, propos provocateurs; et propos promouvant la division. Les propos les plus utilisés par les partisans des partis politiques étaient les commentaires insultants et offensants ainsi que les allégations sans fondement.

Les partisans du NPP ont utilisé le plus ces deux catégories de propos indécents. L'utilisation d'allégations non fondées par les affiliés de la NDC était tout aussi significative. Tous les quatre

(4) propos promouvant la division enregistrés au cours de la période de deux semaines de suivi ont été tenus par des partisans de la NDC. Dans le tableau 1 ci-dessous, nous présentons une répartition des expressions enregistrées provenant des sept partis politiques, ainsi que ceux dont l'affiliation n'est pas indiquée :

Tableau 1 : Catégories spécifiques de propos indécents enregistrées par partisans des partis politiques

Expressions indécentes utilisées par les intervenants	Parti politique/ groupe d'appartenance des personnes utilisant des propos indécents								Total
	NPP	NDC	PPP	NLP	NPD	CPP	PNC	Affiliation Pas Etablie	
Commentaires insultants et offensants	11	2	2	2	2	1	1	19	40
Allégations non fondées	15	7	2	2	0	0	0	9	35
Propos provocateurs	1	3	0	0	0	0	0	2	6
Expressions ou commentaires promouvant la division	0	4	0	0	0	0	0	0	4
Commentaires approuvant la violence	0	0	0	0	0	0	0	2	2
Total	27	16	4	4	2	1	1	32	87

2.4 Les propos spécifiques utilisés

Vous trouverez ci-dessous les noms des individus qui ont tenus les 87 propos indécents classés dans les catégories propos indécents spécifiques. Les stations de radio sur laquelle ils ont tenus ces propos ainsi que les dates de ces propos.

Commentaires insultants et offensants

1. Captain Smart, animateur de l'émission matinale d'Adom FM, a tenu des propos insultants au cours de la rubrique "Fa Be Wo So" de l'émission qui a également été diffusée sur Tain FM à Nsawkaw le 18 Avril 2016.
2. Le 25 Avril 2016, Captain Smart, a fait un autre commentaire offensant au cours de la rubrique "Fa Be Wo So" de l'émission matinale qui a également été diffusée sur Tain FM à Nsawkaw.
3. Captain Smart a de nouveau fait un commentaire offensant concernant J.K. Boamah au cours de la rubrique "Fa Be Wo So" de l'émission matinale qui a également été diffusée sur Tain FM à Nsawkaw le 27 Avril 2016.
4. Le 19 Avril 2016, Akua Asabea Kropa au cours du bulletin d'information de 18 heures (Oman Kaseebɔ) de la radio Oman FM basée à Accra a fait un commentaire insultant au sujet des ministres qui suivent le Président dans tous ses déplacements.

5. Joseph Bediako, Directeur des Opérations du NPD, a tenu des propos insultants au sujet d'Okudjeto Ablakwah au cours de l'émission matinale de la station Ashh FM de Kumasi diffusée le 18 Avril 2016.
6. Hopeson Adoye du NPP a tenu des propos insultants au sujet du Président Mahama au cours de l'émission baptisée Démocratie de Happy FM diffusée le 25 Avril 2016.
7. Bernard Antwi Boasiako (aussi connu sous le nom de Chairman Wontumi), président régional Ashanti du NPP, a fait un commentaire offensant à l'encontre du Président au cours du bulletin d'information de 18 heures de la radio Oman FM (Oman Kaseɛbo) du 24 Avril 2016.
8. Uncle Ebo du NPP a fait un commentaire offensant au sujet du Vice-Président au cours de l'émission baptisée Démocratie de Happy FM diffusée le 18 Avril 2016.
9. Un appelant dont le nom et l'affiliation politique ou le groupe n'ont pas été mentionnés a fait un commentaire désobligeant à l'encontre de Nana Konadu Agyemang Rawlings au cours de l'émission matinale de la Radio de Kekeli du 19 Avril 2016.
10. Mugabe Massie, l'animateur de l'émission Pampaso de Montie FM a fait un commentaire insultant au sujet de Charles Nii Tagoe au cours de l'édition du 27 Avril 2016.
11. Mugabe Massie a également fait **deux (2)** commentaires offensants à l'encontre de Dr. Amoako Baah, Professeur de sciences politiques à l'université Kwame Nkrumah des Sciences et Technologies le 28 Avril 2016.
12. Mugabe Massie a de nouveau tenus des propos offensants à l'encontre de Nana Akomea, Directeur de Communication du NPP le 28 Avril 2016.
13. Kwabena Bobie Ansah dont le parti politique ou groupe d'affiliation n'a pas été mentionné a tenus **deux (2)** propos injurieux à l'encontre de Francis Ansah Banasco du NPP au cours de l'émission Pampaso diffusée sur Montie FM le 28 Avril 2016.
14. Kweku Baako Jnr., Rédacteur en chef du journal « New Crusade Guide », et membre connu du CPP a fait un commentaire offensant au cours de l'édition des dossiers de Joy FM du 30 Avril 2016 qui a aussi été diffusée sur Justice FM à Tamale (il a plus tard présenté des excuses au cours de l'émission).
15. Ernest Owusu Bempah, Directeur de la Communication du NDP et animateur de l'émission Démocratie de Happy FM a tenu des propos insultants à propos de Kwadwo Twum Bofo au cours de l'édition du programme le 28 Avril 2016.
16. Timothy Awinterem du NDC a tenu des propos désobligeants contre le porte-flambeau du NPP, Nana Akuffo Addo, au cours de l'émission Pampaso de Montie FM du 29 Avril 2016. Ses propos étaient tout aussi chargés d'allégations non fondées.
17. Listowel Nana Kusi Poku du NLP a fait **deux (2)** commentaires insultants et offensants à l'encontre de Nana Akuffo Addo au cours de l'émission Pampaso de Montie FM du 29 Avril 2016.

18. Mugabe Massie, animateur de l'émission Pampaso de Montie FM a tenu des propos insultants et offensants à l'encontre de Nana Addo le 29 Avril 2016.
19. Le 27 Avril 2016, Nana Ayew Afriyie, Candidat aux législatifs du NPP à Effiduase Asokore, a tenu **deux (2)** propos insultants et offensants au cours de la rubrique "Fa Be Wo So" de l'émission matinale de la radio Adom FM qui est également diffusée sur Tain FM à Nsawkaw.
20. Kwabena Kwakye, animateur de l'émission « Boiling Point » d'Oman FM a fait un commentaire désobligeant à l'encontre du Président de la Commission Electorale au cours de l'édition du 28 Avril 2016.
21. Abu Ramadan du PNC a fait un commentaire insultant à l'encontre du Secrétaire général du NDC, Asiedu Nketia, au cours de l'émission « Boiling Point » d'Oman FM diffusée le 28 Avril 2016.
22. Charles Owusu, un membre de l'équipe de communication du PPP a fait un commentaire offensant à l'encontre du président de la Commission Electorale au cours de l'émission « Boiling Point » d'Oman FM diffusée le 28 Avril 2016.
23. Daasebre Dwamena, Co-animateur (chargé d'apporter un appui à l'animateur principal en effectuant la revue de presse) a fait **deux (2)** commentaires insultants à l'encontre du président Mahama et Salomon Nkansah lors de la revue de presse de l'émission matinale de la radio Ashh FM basée à Kumasi, diffusée le 20 Avril 2016.
24. Daasebre Dwamena a également tenu des propos offensants à l'encontre du président de la Commission électorale au cours de l'émission matinale d'Ashh FM le 27 Avril 2016.
25. John Kumah du NPP a fait un commentaire offensant à l'encontre du président Mahama au cours de l'émission Ekosii Sen d'Asempa FM diffusée le 26 Avril 2016.
26. Docteur Kofi Ababio dont le parti politique ou l'affiliation à un groupe n'a pas été mentionné a fait un commentaire désobligeant à l'encontre d'Amator Kwame au cours de l'émission Ekosii Sen d'Asempa FM diffusée le 26 Avril 2016.
27. George Andah, candidat aux législatifs du NPP pour la localité d'Awutu Senia Ouest, a fait un commentaire désobligeant à l'encontre de Dzifa Ativor au cours de l'émission « National Agenda » de la radio Oman FM diffusée le 27 Avril 2016.
28. Kwabena Sarpong du NPP a fait un commentaire désobligeant qui contenait également des commentaires promouvant la division au cours de l'émission « National Agenda » de la radio Oman FM diffusée le 27 avril 2016.
29. Daasebre Dwamena, animateur de l'émission de débat de la mi-journée sur Ashh FM a tenu des propos offensant contre Kojo Bonsu, le Maire de Kumasi au cours de l'édition du 29 Avril 2016.
30. Baah Acheamfour du NPP a tenu des propos provocateurs à l'encontre de Nana Akuffo Addo au cours de l'émission « Ebobeba » de Fox FM basée à Kumasi, émission diffusée le 25 Avril 2016. Le commentaire aurait conduit à une dispute et à la bastonnade de Baah Acheamfour dans le studio de la radio.

31. Divine Nkrumah, Président National des Jeunes du PPP à tenu des propos insultants à l'encontre de Dzifa Ativor au cours de l'émission « Frontline » de Rainbow Radio diffusée le 28 Avril 2016.
32. Asamoah Gyamfi du NPP a fait un commentaire offensant à l'encontre de Dzifa Ativor au cours de l'émission « Frontline » de Rainbow Radio diffusée le 28 Avril 2016.
33. Kwabena Bobie Ansah a tenu des propos injurieux à propos de Nana Akuffo Addo au cours de l'émission Montie FM de Pampaso diffusée le 26 Avril 2016.
34. Nana Ayew Afriyie, candidat aux législatifs du NPP pour la localité d'Effiduase Asokore, a fait une remarque injurieuse à l'encontre de Dzifa Ativor au cours de l'émission matinale de d'Adom FM qui a aussi été diffusée sur Tain FM le 27 Avril 2016.
35. Abdul Salam du NDC a fait un commentaire désobligeant contre le Directeur de campagne du NPP au cours de l'émission « Diamond Power Drive » de Diamond FM diffusée le 22 Avril 2016.

Allégations non fondées

1. Shamsudeen Ali du NDC a tenu des propos non fondé à l'encontre de Nana Akuffo Addo et du NPP sur la radio Royals FM basée à Wenchi le 21 Avril 2016 au cours de l'émission « Adekyee Mu Sem ».
2. Charles Owusu, de l'équipe de communication du PPP a tenu des propos non fondé à l'encontre du président Mahama au cours d'une interview du bulletin d'information de 18h sur Oman FM (Oman Kaseebo) diffusée le 19 Avril 2016.
3. Alhaji Binyuri-Buusheli du NDC, a fait des allégations non fondées le 25 Avril 2016 à l'encontre du NPP au cours de l'émission « What the People Say » de Justice FM basée à Tamale ».
4. Habib Veron du NDC a fait une allégation non fondée à l'encontre de certains cadres du NPP le 25 Avril 2016 au cours de la rubrique « Débat » de l'émission « Super Morning Show » de Justice FM.
5. Kwabena Kwakye, animateur de l'émission « Boiling Point » de la radio Oman FM a fait une allégation non fondée à l'encontre du ministre des Finances, Seth Terkper, au cours de l'émission matinale de la radio, « National Agenda » diffusée le 26 Avril 2016.
6. Le président du NPP Prince Kofi Ahotor a fait une allégation non fondée au sujet d'un assassinat planifié au cours d'une interview du bulletin d'information de 18 heures d'Oman (Oman Kaseebe) diffusé sur le 24 Avril 2016.
7. Kofi Dubai, un appelant dont le parti politique ou l'affiliation à un groupe n'a pas été mentionné a fait une allégation non fondée au sujet du gouvernement au cours l'émission « Fa Be Wo So » diffusée sur Adom FM qui a également été diffusée sur Tain FM le 25 Avril 2016.
8. Koku Anyidoho du NDC a fait une allégation non fondée au cours de l'émission « Gold Power Drive » sur Radio Gold diffusée le 21 Avril 2016.

9. Kwabena Bobie Ansah dont l'affiliation politique n'a pas été mentionnée a fait une allégation non fondée au sujet de la Maison de Nima de Nana Akuffo au cours de l'émission Pampaso de Montie FM diffusée le 20 Avril 2016
10. Fiifi Boafo, animateur de l'émission matinale d'Oman FM, « National Agenda », a fait une allégation non fondée sur Ibrahim Mahama au cours de l'édition du 19 Avril 2016 de l'émission.
11. Listowel Nana Kusi Poku du NLP a fait une allégation non fondée contre Nana Akuffo Addo, au cours de l'émission Pampaso de Montie FM le 27 Avril 2016.
12. Sule Salifu du NPP a fait **deux (2)** allégations sans fondement contre le NDC au sujet du processus d'enrôlement au cours de l'émission de revue de presse « Dangani » de la radio Diamond FM diffusée le 29 Avril 2016.
13. Une personne dont le nom et l'affiliation politique ou groupe n'ont pas été mentionné a fait une allégation contre le NPP au sujet du processus d'enrôlement aussi au cours de l'émission de revue de presse « Dangani » de la radio Diamond FM diffusée le 29 Avril 2016.
14. Bernard Antwi Boasiako (Chairman Wontumi), Président régional Ashanti du NPP, a fait une allégation non fondée au sujet du processus enrôlement au cours d'une interview de l'émission « Ghana Dwumadie » de Top FM diffusée le 28 Avril 2016.
15. Ade Coker, Président régional du NDC de « Greater Accra », a fait une allégation non fondée sur le processus d'enrôlement dans la localité d'Ablekuma West dans une interview de l'émission « Ghana Dwumadie » sur Top FM diffusée le 28 Avril 2016.
16. Ursula Owusu, Député du NPP à Ablekuma West a fait une allégation non fondée à l'encontre du Dr. Alfred Oko Vanderpuije, Maire de la ville d'Accra, et aussi sur le processus d'enrôlement dans une interview diffusée au cours de l'émission « Ghana Dwumadie » sur Top FM diffusée le 28 Avril 2016.
17. George Lawson, secrétaire général adjoint du NDC, a aussi fait une allégation non fondée sur le processus d'enrôlement dans une interview diffusée au cours de l'édition du journal de la mi-journée de Top FM le 27 Avril 2016.
18. Kwabena Bobie Ansah a fait une allégation non fondée au cours de l'émission Pampaso de Montie FM diffusée le 28 Avril 2016.
19. Kojo Twum Boafo, PDG de Free Zones Board, a fait une allégation non fondée contre Freddie Blay, Ag. président du NPP au cours de l'émission Pampaso de Montie FM diffusée le 28 Avril 2016.
20. Listowel Nana Kusi Poku du NLP a fait une allégation non fondée au sujet de John Boadu du NPP au cours de l'émission Pampaso de Montie FM du 29 Avril 2016.
21. Mugabe Massie, animateur de l'émission Pampaso de Montie FM a fait **deux (2)** allégations non fondées à l'encontre de Nana Akuffo Addo, la tradition du NPP et de l'UP au cours de l'édition du 29 Avril 2016.

22. Koku Anyidoho du NDC a fait une allégation non fondée au sujet du NPP au cours de l'émission « Gold Power Drive » de Radio Gold le 19 Avril 2016.
23. L'honorable Henry Kwabena Kokofu, député NPP de Bantama MP, a fait une allégation non fondée au cours de l'émission matinale « Akokc Abcn” de Hello FM diffusée le 30 Avril 2016.
24. Ursula Owusu, député NPP d'Ablekuma West, a fait une allégation non fondée contre Ade Coker et Dr. Alfred Oko Vanderpuije, maire d'Accra, au sujet de l'opération d'enrôlement d'Ablekuma West au cours de l'émission matinale de « National Agenda » d'Oman FM diffusée le 29 Avril 2016.
25. Pious Adzide du NPP a fait **deux (2)** allégations sans fondement contre le NDC au sujet de l'opération d'enrôlement au cours de l'émission « Boiling Point » d'Oman FM diffusée le 28 Avril 2016.
26. Simak Shiraz du NPP a fait une allégation non fondée contre Dzifa Ativor, ancien ministre des Transports, au cours de l'émission de débat du soir de North Star FM diffusée le 28 Avril 2016.
27. John Kumah du NPP a fait une allégation non fondée contre le président Mahama au cours de l'émission de l'après-midi « Ekosii Sen » d'Asempa FM diffusée le 26 Avril 2016.
28. Abdul Kudus du NPP a fait une allégation non fondée contre Dr. George Sipa Yankey, PDG de «Ghana National Gas Company », au cours de l'émission de revue de presse de la Radio Diamond de Tamale diffusée le 22 Avril 2016.
29. Le président Peter Mensah du NPP a fait une allégation non fondée contre le NDC concernant le processus d'enrôlement au cours de l'émission matinale « Kokroko » de la radio Classic FM, diffusée le 28 Avril 2016.
30. Sam Pyne, Secrétaire régional Ashanti du NPP, a fait **deux (2)** allégations sans fondement à l'encontre du président et de certains membres du gouvernement au cours de l'émission « Akokc Abcn” de Hello FM diffusée le 23 Avril 2016.
31. Divine Nkrumah, Président National des Jeunes du PPP, a fait une allégation non fondée à l'encontre de la Commission Electorale au cours de l'émission « Frontline » de Rainbow Radio diffusée le 28 Avril 2016.

Propos provocateurs

1. George Boating du NDC a fait une remarque provocatrice à propos des Ministres au cours de l'émission « Boiling Point » d'Oman FM diffusée en Avril 2016.
2. Kwabena Bobie Ansah a fait une remarque provocatrice au sujet de la tradition Danquah sur Montie FM au cours de l'émission Pampaso diffusée le 20 Avril 2016.
3. Kwabena Bobie Ansah a fait une autre remarque provocatrice contre J.B. Danquah au cours de l'émission Pampaso de Montie FM diffusée le 28 Avril 2016.

4. Timothy Awinterem du NDC a fait une remarque provocatrice contre le NPP cours de l'émission Pampaso de Montie FM le 29 Avril 2016.
5. Henry Kwabena Kokofu, député NPP de Bantama, a fait une remarque provocatrice sur Hello FM au cours de l'émission matinale « Akokc Abcn » du 30 Avril 2016.
6. Fuseini Donkor, Directeur Exécutif du District de Sekyere Afram Plains et membre du NDC, a fait un commentaire provocateur à l'encontre du NPP au cours de l'émission matinale « Abcn Akokc » de Hello FM diffusée le 23 avril 2016.

Expressions ou commentaires promouvant la division

1. Nicodemus Dery du NDC a fait un commentaire de division le 18 Avril 2016 au cours de l'émission « Bong Bi a Yiri » sur Radio Progress basé à Wa.
2. Koku Anyidoho, un Secrétaire Général Adjoint du NDC, a fait un commentaire de division au cours de l'émission «Gold Power Drive » de la Radio Gold basée à Accra et diffusée le 19 Avril 2016.
3. Abdul Salam du NDC a fait **deux (2)** observations de discorde au cours de l'émission « Diamond Power Drive » de Diamond FM diffusée le 29 Avril 2016.

Commentaires approuvant la violence

1. Mugabe Massie, animateur de l'émission Pampaso de Montie FM a fait une observation approuvant la violence au cours de l'édition du 29 Avril 2016 du programme lors du débat sur le débarrasage présumé de certaines personnes par Dome Kwabenya.
2. Daasebre Dwamena de Ashh FM a fait une remarque approuvant la violence au cours de l'émission matinale de la station diffusée le 22 Avril 2016.

Conformément à sa politique, la MFWA ne publie pas les propos indécents tenus puisque cela s'élèverait à la rediffusion desdits propos. Les propos spécifiques tenus par les personnes citées dans nos rapports sont toutefois disponibles à la MFWA pour vérification par ceux-ci.

2.5 Les stations de radio et l'incidence des propos indécents

Le monitoring des 40 stations de radio au cours de la période des deux semaines a permis de révéler que de façon générale, un certain nombre de stations de radio et leurs animateurs font de leur mieux pour respecter l'éthique et la déontologie de la profession de journaliste. Certains d'entre eux avertissent les intervenants à leurs émissions afin de s'abstenir de propos inflammatoire. D'autres font des efforts afin de permettre aux participants qui font des remarques injurieuses et désagréables à se rétracter. Quoique tous ne s'y conforment pas pour le moment, l'effort reste toutefois louable.

D'autre part, des animateurs et présentateurs ont soit tenus des propos indécent eux-mêmes ou ont toléré l'utilisation de tels propos sur leurs chaînes. Sur les 33 propos indécents tenus par des personnes dont le parti politique ou l'appartenance à un groupe n'a pas pu être établie, 29 ont été tenus par des présentateurs et animateurs. Les deux commentaires approuvant la violence enregistrés au cours de la période de surveillance ont été faits par des animateurs. Mugabe Massie de Montie FM basé à Accra, Captain Smart d'Adom FM basé à Accra, Daasebre Dwamena de

Ashh FM, basé à Kumasi, Kwabena Kwakye d'Oman FM à Accra ont été les principaux coupables à cet égard.

Sur les 40 stations de radio surveillées, des propos indécents ont été tenus sur 18 d'entre-elles. La Radio Montie FM basée à Accra a enregistré le plus grand nombre de propos indécents suivie par la radio Oman FM basée à Accra. La répartition des stations et le nombre de propos indécents enregistrés sur chacune des radios sont présentés dans le tableau 2 ci-dessous :

Tableau 2 : stations de radio sur lesquels des propos indécents ont été enregistrés

Stations de radio	Fréquence des propos indécents
Montie FM	22
Oman FM	15
Adom FM**	7
Diamond FM	7
Ashh FM	6
Bonjour FM	5
Top FM	4
Asempa FM	3
Happy FM	3
Radio Gold	3
Rainbow Radio	3
Justice Radio	2
Classic FM	1
Fox FM	1
Joy FM*	1
Radio kekeli	1
North Star FM	1
Progrès de la radio	1
Royals FM	1
Total	87

***Tous les sept (7) propos indécents enregistrés sur Adom FM ont aussi été enregistrés sur la Radio Tain Fm basée à Nsamkwan.*

** Les propos indécents enregistrés sur la radio Joy FM Radio basée à Accra a également été enregistré sur la Justice FM de Tamale.*

3.0 Conclusion et recommandations

Les conclusions des deux semaines (18-30 Avril 2016) de l'exercice de monitoring montrent et confirment que l'utilisation de propos injurieux est très récurrente dans les émissions de radio dans tout le pays. Parmi les résultats de l'étude figure la question inquiétante des présentateurs et animateurs, qui étant censés freiner les participants à leurs programmes d'utiliser des propos indécents, tiennent eux-mêmes de tels propos.

Suivant les conclusions des deux premières semaines de surveillance des propos utilisés sur la radio, la MFWA fait les recommandations suivantes :

- Les leaders des différents partis politiques devraient encourager leurs représentants et partisans à mettre l'accent sur les idées et programmes et à s'abstenir d'utiliser des propos indécents ou abusifs.
- Les stations de radio, notamment les présentateurs/animateurs doivent animer leurs émissions avec professionnalisme tout en s'abstenant d'utiliser des propos indécents et en insistant sur l'utilisation d'expressions décentes par les participants à leurs programmes.
- La Commission Nationale des Médias (NMC), l'association des radiodiffuseurs indépendants du Ghana (GIBA) et l'Association des journalistes du Ghana (GJA) sont encouragés à utiliser ces conclusions et celles qui suivent en vue d'entreprendre des actions et mesures correctives.
- Les électeurs sont encouragés à suivre et à examiner les conclusions des rapports de monitoring bihebdomadaires afin de savoir quels partis discutent actuellement des questions et préoccupations qui les concernent afin d'effectuer des choix éclairés en ce qui concerne leurs décisions de vote.

ⁱ Watching the Watchdog: Spotlighting Indecent Election Campaign Language on Radio - <https://docs.google.com/file/d/0BzPpMBxe2RKgUFBMR3JrU3FHSEk/edit>